



Bruits venant d'une salle des fetes

Par **fredchupacabras**, le **07/09/2008 à 14:30**

bjrrnrvoila j habite une petite commune depuis 2 ans et ma maison et mitoyenne avec l ecole maternelle le maire a retirer le mur entre deux qui s effondrait et la remplacer par un grillage , ma maison se trouve a environ 30m et les enfant on une vu direct chez moi avec mes baies vitrees .rnj ai raller et il na pas trouve mieux que du mettre du canice tous maigre ce qui cache un peut la misere va ton dirernmais l autre souci est que cette salle d ecole sert aussi de salle des fetes , et donc avec les nuisances que cela entrainernmeme si les loueur n on pas acces theoriquement a la cours , fenetres ouvertes ils ne se genent pasrnl le maire et au courant mais rien....rnhier samedi 7 sept a 2h15 musique a fond , nous dans notre chambre a l oppose de l ecole avec des boules quiese on entendait la musiquern2h15 appel a la gendarmerie " on va passe " 3h30 pas de gendarmes , nouveaux coup de tel et la on me fait comprendre qu il faut voir ca avec le maire mais qu ils vont venir voir qd meme , 4h30 tjr pas de gendarmes , alors dans c cas la on fait quoi ???? on prend son fusil et on regle le probleme par nous meme ???rnsi quelqu un a une idee je suis preneurnmerci

Par **JamesEraser**, le **07/09/2008 à 17:22**

Réveiller le Maire la nuit jusqu'à ce qu'il vienne constater par lui même.rnCela ne relèverait-il pas de ses pouvoirs de police ?rnExperatooment